



COMITÉ DE COHABITATION DE LATERRIÈRE

Compte rendu de la rencontre

30 août 2022

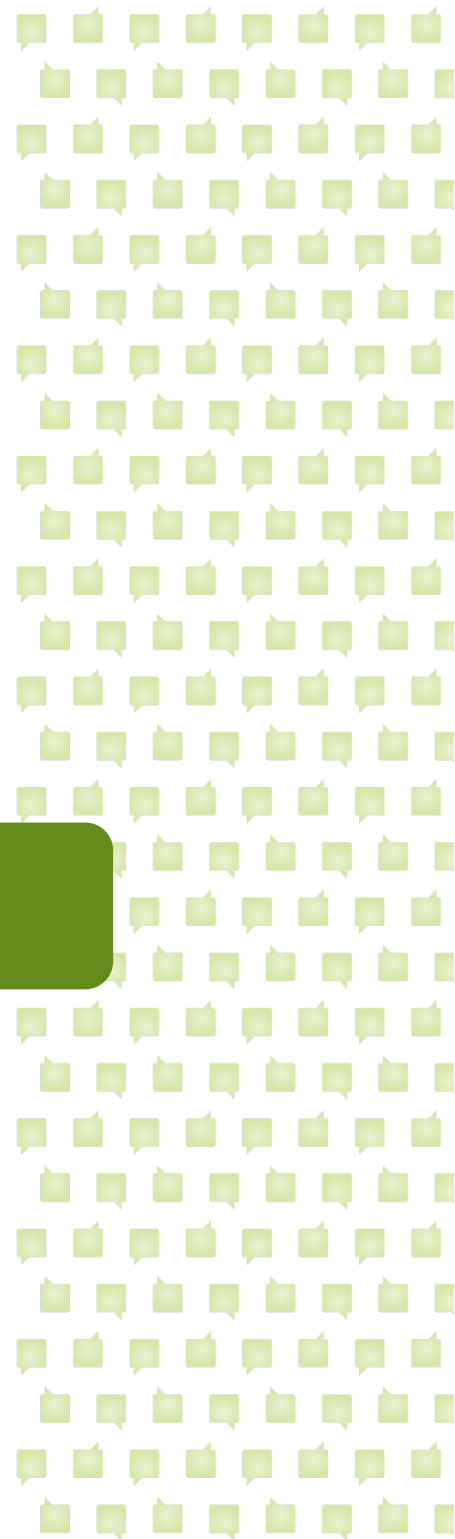


TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de bienvenue.....	2
2. Validation de l'ordre du jour	2
3. Compte rendu de la rencontre #1	2
4. Actions de suivis.....	3
5. Observations citoyennes et suivis des plaintes	5
6. Présentations et échanges – Transport lourd et sécurité routière (MTQ)	8
7. Mécanisme de partage de l'information en cas d'événement	12
8. Varia	13
9. Prochaines rencontres	13
10. Fin de la rencontre	13
Annexe 1 Liste des présences	14
Annexe 2 Ordre du jour	16
Annexe 3 Post it de l'atelier	18
Annexe 4 Présentation	22

COORDONNÉES

Transfert Environnement et Société

94, rue Jacques-Cartier Est
Bureau 302
Chicoutimi (Québec) G7H 1Y3
418 973-7799

Pour rejoindre le Comité de cohabitation de Laterrière

Adresse courriel du Comité

cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca

Boîte vocale téléphonique

(418) 973-7799 poste 245

environnement.saguenay.ca

Transfert Environnement et Société a été mandaté par la Ville de Saguenay pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

1. MOT DE BIENVENUE

Louis-Michel Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité et initie un tour de table afin que tous puissent se présenter.

Dans l'assemblée, il y a cinq nouveaux participants qui n'étaient pas à la rencontre précédente du comité. Il s'agit de :

- Simon Dancause, représentant remplaçant pour l'entreprise Gazon Savard;
- Isabelle Harton, représentante du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay;
- Jacques Fugère, Sylvain Coulombe et Frédéric Lapointe, experts invités du ministère des Transports du Québec

La liste des présences est disponible à l'annexe 1. La présentation complète se trouve à l'annexe 3.

2. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Louis-Michel Tremblay présente l'ordre du jour de la rencontre. Une membre demande de discuter de la possibilité d'enregistrer les rencontres. Louis-Michel Tremblay propose d'aborder la question au point 3 de l'ordre du jour.

Un point est également ajouté au varia quant à la possibilité de changer le nom du Comité afin d'être plus inclusif des gens de Chicoutimi qui résident dans le rang Saint-Paul et qui ne savent pas nécessairement qu'ils sont inclus dans ce qui est défini comme étant « Laterrière ». Ceux-ci ont notamment pu ne pas se sentir visés lors de l'envoi de l'invitation et ne se sont donc pas présenté à la rencontre de création du Comité dans l'invitation.

L'ordre du jour est accepté avec ces modifications par l'ensemble des participants et le varia demeure ouvert.

L'ordre du jour est disponible à l'annexe 2.

3. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE #1

Louis-Michel Tremblay rappelle tout d'abord les bonnes pratiques quant à la rédaction de compte rendu. L'objectif de ce type de document est de créer des espaces de dialogue dans lesquels tous sont à l'aise de s'exprimer librement, mais aussi d'être accessible au plus grand nombre de personnes une fois rendu public. À cet effet, le document est non nominatif et constitue une synthèse des propos, échanges et idées. Il rappelle le risque que des propos soient pris hors de leur contexte et que cela puisse entraîner des conséquences non désirées pour certains membres. Il rappelle aussi que, dans un consensus, si une personne est mal à l'aise avec une pratique, on ne peut pas adopter cette pratique.

Une membre précise qu'elle souhaiterait que les noms apparaissent au compte rendu afin de garder des traces de ce qui est dit dans le temps au fil des années, soit à des fins pratiques pour les travaux du Comité.

Des membres expliquent leur volonté que les entreprises membres et leurs représentants soient redevables des propos tenus lors des rencontres. Ils trouvent ainsi important que les noms apparaissent.

Un autre membre se rallie à la majorité, et précise que certains types de comptes rendus sont nominatifs alors que d'autres ne le sont pas. Il soumet l'exemple du Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) qui rédige les comptes rendus de ses commissions publiques de façon nominative.

Louis-Michel Tremblay propose qu'un sondage soit envoyé pour sonder les membres sur la forme de compte rendu avec laquelle tous sont à l'aise. Les membres sont d'accord avec cette proposition.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Sonder les membres sur la forme de compte rendu avec laquelle tous sont à l'aise	TES	Dès que possible
Renvoyer le compte rendu de la rencontre #1 tel que convenu dans les règles de fonctionnement	TES	Dès que possible

4. ACTIONS DE SUIVIS

Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivis notées lors de la rencontre #1 en détaillant les suivis effectués. Les actions de suivis sont présentées dans le tableau suivant :

ACTION DE SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	SUIVI EFFECTUÉ
Ajouter la transparence entre tous les membres dans les valeurs d'engagement du Comité	TES	Dès que possible	Fait
Constituer la liste des substituts officiels de chaque membre	TES	Dès que possible	En cours
Ajouter la possibilité de tenir les rencontres en mode virtuel dans les règlements de fonctionnement	TES	Prochaine rencontre	Fait
Mettre en place des mesures de réduction de la vitesse dans le rang/chemin Saint-Paul	Ville de Saguenay	Dès que possible	Fait

ACTION DE SUIVI	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	SUIVI EFFECTUÉ
Organiser une visite pour remonter le cours d'eau longeant l'ancien LES	Ville de Saguenay	Dès que possible	Visite effectuée par l'équipe de la Ville
Assurer une vigie accrue lors des premières semaines de collecte	Ville de Saguenay	Septembre	À venir
Évaluer la possibilité de présence citoyenne lors des audits officiels	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre	Pas possible de participer aux audits, mais visite citoyenne prévue
Organiser une visite des installations de Gazon Savard au mois d'août	TES	Août	Visite reportée
Organiser une visite lorsque le contenu des bacs bruns sera sur les plateformes de compostage	TES	Automne 2022	À venir
Réfléchir à une mécanique pour informer l'entreprise d'observations citoyennes et partager l'information aux citoyens lors d'événements hors de l'ordinaire (appels automatisés, etc.)	TES/ Ville	Prochaine rencontre	Fait à l'ordre du jour
Envoyer un sondage de satisfaction concernant la première rencontre du comité	TES	Dès que possible	Sondage envoyé

Marie-Ève Boivin explique qu'une « cible » a été mise sur le rang/chemin Saint-Paul. Toutefois, plusieurs membres mentionnent ne pas avoir vu davantage de policiers dans le secteur.

Pier-Luc Dufour explique que les nombreuses vacances superposées ont empêché la tenue de la visite des installations de Gazon Savard qui était initialement prévue au mois d'août. Il propose qu'une seule visite soit effectuée au lieu de deux et qu'elle ait lieu lorsque les andains sur les plateformes seront composés du contenu des bacs bruns de la Ville de Saguenay.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE
Quelle est la définition d'une « cible »?	Il s'agit d'une zone de surveillance policière accrue. Il y a des « cibles » partout sur le territoire de la Ville, mais il est à noter que les policiers ne se stationnent pas nécessairement sur place. Cela peut d'ailleurs expliquer pourquoi les résidents n'en ont pas vu davantage.
Avez-vous demandé un rapport au service de police?	Non, les policiers ne communiquent habituellement pas leurs méthodes de travail pour des raisons de sécurité.
Est-ce que la visite du cours d'eau a permis de trouver quelque chose?	Nous n'avons rien vu de majeur. Il y avait quelques plastiques visibles malgré la forte pousse de la végétation.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Organiser une visite des installations de Gazon Savard lorsque les andains seront composés du contenu des bacs bruns	TES/Ville/Gazon Savard	Septembre - Octobre

5. OBSERVATIONS CITOYENNES ET SUIVIS DES PLAINTES

5.1 VOISINAGE

Une membre informe le Comité que des citoyens lui ont suggéré d'aborder les travaux d'agrandissements que l'entreprise Desjardins extermination mène dans la zone boisée située à l'arrière de leur terrain situé sur le boulevard Talbot. L'entreprise y fait également de l'entreposage selon les observations faites par le voisinage. Certains seraient inquiets de la conformité de ces usages avec la réglementation notamment.

La suggestion est formulée que le Comité ait une présentation de la part de l'entreprise Tuvico, membre du Comité, afin d'en apprendre davantage sur leurs méthodes de travail et la gestion que l'entreprise fait de ses résidus.

La cohabitation sur la route est très difficile sur le rang Saint-Paul qui n'est pas conçu pour deux camions et des piétons selon plusieurs représentants du secteur. Plusieurs suggèrent d'y diminuer la vitesse autorisée.

Un membre souhaite remercier la Ville pour la mise en demeure émise afin de corriger les infractions environnementales de l'entreprise Gazon Savard. Il s'agit d'un geste rassurant selon lui, alors que le voisinage est très inquiet de la venue des bacs bruns à l'automne et de l'accroissement du trafic lourd.

Une membre manifeste son inquiétude concernant la venue de camions de 53 pieds provenant de l'extérieur de la région afin de livrer des feuilles mortes aux installations de Gazon Savard. Il y aurait environ 12 à 15 camions par jour, dont plusieurs se stationnent en bordure du chemin afin de s'attendre, bloquant dangereusement le chemin. Le bruit dû à l'usage de freins de type « Jacob » et la vitesse excessive sont les autres nuisances engendrées par le passage de ces camions selon plusieurs membres du Comité. Simon Dancause, chargé de projet chez Gazon Savard et membre remplaçant, confirme que des feuilles mortes seront reçues de Québec encore cette année et il propose d'effectuer de la sensibilisation auprès des conducteurs des camions.

5.2 VILLE DE SAGUENAY

Marie-Ève Boivin explique que le dossier de la mise en demeure de Gazon Savard ne sera pas abordé ce soir puisque ce litige est entre les mains des avocats. Elle explique aussi qu'aucune procédure juridique formelle n'est en cours actuellement.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE
Je remarque que la signalisation dans le rang indique que les camions sont interdits. Est-ce que cet affichage est valide?	Nous allons faire les vérifications nécessaires afin de nous assurer que l'affichage soit adéquat.
Est-ce que la mise en demeure a un impact sur l'échéancier des bacs bruns ?	Non, cela n'a pas d'impact sur l'implantation des bacs bruns.
Est-ce que des études ont été faites pour des cas comparables aux plateformes de Gazon Savard ?	Le soumissionnaire par son certificat d'autorisation devait prouver qu'il peut traiter des volumes similaires à ceux demandés. Des contrôles seront faits pour s'assurer que l'entreprise ne dépasse pas les volumes autorisés.
Est-ce que la conversion est faite entre les unités de poids mentionnées lorsqu'il est question de la capacité des plateformes de compostage et les unités de volume utilisées dans l'appel d'offres ?	Oui.

5.3 MELCC

Richard Mercier rappelle que le ministère a comme obligations de préserver l'identité des entreprises et des plaignants, mais qu'il a insisté pour que l'information soit traitée plus rapidement afin qu'elle soit transmise aux plaignants.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES MELCC
Quelle information peut être partagée concernant d'éventuelles actions du MELCC en réponse aux manquements de Gazon Savard ?	Nous en sommes à attendre que les correctifs soient mis en place par l'entreprise et des contrôles se poursuivent.

5.4 ENTREPRISES DU SECTEUR

Les représentants des entreprises du secteur présents n'ont pas de points à apporter.

5.5 AUTRES MEMBRES

Tommy Tremblay du CREDD informe les autres membres que son organisation organise un forum régional sur la mobilité durable, dont une première édition a eu lieu au mois de mai 2022 et une seconde prévue au mois de novembre. Il est convenu que l'information soit transmise aux autres membres.

Pier-Luc Dufour propose de changer le nom du point statutaire à l'avenir pour un point intitulé « tour de table des membres ». La proposition est acceptée par les membres.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Ajouter l'entreprise Desjardins extermination dans les sujets potentiels à aborder par le Comité	TES	Dès que possible
Organiser une présentation des activités de l'entreprise Tuvico lors des prochaines rencontres	TES/Tuvico	À déterminer
Effectuer de la sensibilisation auprès des conducteurs des camions de 53 pieds qui arrivent de l'extérieur de la région	Gazon Savard	Dès que possible
Transmettre l'information sur le forum sur la mobilité durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean	CREDD	Dès que possible
Fournir l'information concernant la capacité des plateformes de compostage de l'entreprise Gazon Savard inscrite sur son certificat d'autorisation	MELCC/ Gazon Savard	Prochaine rencontre
Valider la signalisation relative au camionnage dans le rang/chemin Saint-Paul et la mettre à jour au besoin	Ville de Saguenay	Dès que possible
Changer le nom du point 5 à l'ordre du jour pour un point intitulé « tour de table des membres »	TES	Prochaine rencontre

6. PRÉSENTATIONS ET ÉCHANGES – TRANSPORT LOURD ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE (MTQ)

6.1 PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Jacques Fugère, Sylvain Coulombe et Frédéric Lapointe, experts invités du ministère des Transports du Québec (MTQ), expliquent brièvement le rôle du Ministère et détaillent l'expertise du MTQ en matière d'ingénierie et de sécurité routière.

Ils expliquent que la création d'un nouvel accès n'est envisagée que pour répondre à des problématiques majeures puisque cela engendre statistiquement plus de collisions à terme. Le MTQ doit ainsi s'assurer que ce nouvel accès soit aménagé adéquatement afin que les véhicules qui sortent des routes locales ne bloquent pas la circulation sur la route 175.

Le MTQ et la Ville de Saguenay sont en discussion actuellement concernant le dossier de l'accès demandé en 2021 par l'entreprise Gazon Savard, mais également sur plusieurs centaines de dossiers différents. Sylvain Coulombe explique aussi que chaque ouverture ou accès sur une route du ministère doit être bien réfléchi pour bien intégrer les prévisions de développement de la ville et les différents projets d'un même secteur. Chaque possibilité et ses effets potentiels doivent être analysés pour trouver la plus adaptée.

Un membre rappelle que la création d'un nouvel accès doit passer par une demande d'autorisation à la Ville, mais également à l'UPA et à la CPTAQ puisqu'on se trouve en zone agricole permanente.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE	RÉPONSES MINISTÈRE
Est-ce que vous gérez aussi les contrôleurs routiers ?		Non il s'agit d'une société sous la juridiction de la SAAQ
Est-ce que le ministère est opposé à la création d'une sortie sur le boulevard Talbot ?		Une demande datant de 2021 est actuellement en traitement. Celle-ci est différente d'une autre demande effectuée en 2019.
Ça peut prendre longtemps avant qu'une décision finale ne soit prise dans un tel dossier ?		Pas nécessairement. Quand on fait des changements importants sur notre réseau, les villes sont impliquées. Nous sommes à l'écoute du développement des municipalités.

QUESTIONS / COMMENTAIRES	RÉPONSES VILLE	RÉPONSES MINISTÈRE
La demande de 2021 a été initiée par qui ?		Toutes les demandes cheminent par une résolution municipale. Dans ce cas-ci, la résolution appuyait la demande de Gazon Savard, mais une demande a aussi été formulée par la ville pour ouvrir un accès dans le secteur.
Les frais liés à la construction d'un accès sont assumés par qui ? La Ville ? Le ministère ?		C'est très variable. Les frais reviennent à celui qui a le plus de « gain ». L'endroit de la brèche a notamment un grand impact sur le processus. Une investigation doit être menée pour répondre à cette question.
Est-ce que l'appui de la ville et de nombreux signataires (mobilisation citoyenne) ont un impact dans la décision du MTQ ?		Nos décisions sont motivées par la sécurité avant tout. Cela n'a donc pas vraiment d'impact.
Quelles sont la classification, les spécifications techniques et les limites de poids du rang/chemin Saint-Paul ? Est-ce un « chemin de campagne » trop dangereux pour les cyclistes comme le rang St-Damien pour lequel une demande d'élargissement a été refusée récemment par l'UPA parce que des tracteurs y circulent ?	Nous devons effectuer les recherches à l'interne pour répondre à cette question.	
Serait-il possible de mettre un contrôleur routier pour évaluer l'affut de camions ?	Ce n'est pas vraiment possible.	

6.2 ATELIER

Un atelier est organisé avec l'ensemble des participants afin de faire émerger des idées de solutions aux problématiques vécues en lien avec le transport dans le secteur. L'atelier était divisé en trois thématiques qui sont abordées tour à tour par les trois groupes de participants. Ces thématiques sont les suivantes :

1. Vitesse et Sécurité des autres utilisateurs
2. Bruit

3. Propreté de la voie

En petits groupes, les participants devaient répondre à la question suivante:

Que pourrait-on envisager comme solution?

Les échanges ont permis de dresser une liste de suggestions pour chacune des thématiques.

VITESSE ET SÉCURITÉ DES AUTRES UTILISATEURS

- Portrait exact de la situation (technique et trafic);
- Contrôle et sensibilisation auprès des conducteurs de véhicules lourds :
 - Contrôle des camions non permis;
 - Suivi des bons de livraison;
 - Intervention de la part des entreprises pour aviser leurs transporteurs;
 - Panneau jaune recommandé pour les courbes;
 - Caméras du MTQ existantes sur le boulevard Talbot;
 - Nouvelles caméras dans le rang/chemin Saint-Paul par la Ville;
- Mesures de réduction de la vitesse :
 - Station radar pour la vitesse;
 - Diminuer la limite de vitesse;
 - Panneau et affichage numérique;
 - Bollards;
 - Dos d'âne;
 - Accroître la présence policière;
- Donner un espace sécuritaire aux marcheurs et cyclistes :
 - Élargissement de la voie pour avoir une voie réservée aux cyclistes;
 - Piste cyclable ou corridor comme à Saint-Gédéon;
 - Accotements plus larges;
 - Bandes rugueuses (risques de bruit);
- Nouvel accès sur la route 175;
- Clôture à neige dans le rang Saint-Paul;
- Amélioration de la chaussée (risque de vitesse);
- Sortir les entreprises du secteur;

BRUIT

- Réparer la chaussée pour diminuer le « cognage »;
- Diminution de la limite de vitesse;
- Communiquer avec le voisinage en amont de périodes de travaux intenses;
- Journée de sensibilisation de quartier
- Explications sur l'environnement sonore par la Ville lorsqu'elle délivre des permis dans le secteur;
- Infrastructures :
 - Murs coupe son

- Murs végétaux;
- Zone tampon;
- Intervenir sur les camions :
 - Camions électriques
 - Entretien des camions âgés;
 - Période d'utilisation des freins de type Jacob;
 - Signalisation de sensibilisation concernant l'utilisation des freins de type Jacob;
 - Interdire les freins de type Jacob;
 - Inspection des véhicules
 - Barrer les bennes;
- Acquisition de données :
 - Mesurer l'ambiance sonore;
 - Répertorier les sources de bruits qui sont différentes d'une saison à l'autre;
 - Bruits autres que la route;
- Comportements des conducteurs :
 - Éducation des utilisateurs et des entreprises (formation);
 - Barrer l'accotement pour que les véhicules n'utilisent que la voie asphaltée;
 - Heures d'opération à limiter et baliser afin de respecter le voisinage;
 - Ajuster la méthode de rémunération des chauffeurs (à l'heure plutôt qu'au voyage)

PROPRETÉ DE LA VOIE

- Rendre les entreprises responsables du ramassage
- Rendre les entreprises responsables des chargements qui quittent leurs installations (exemple des producteurs agricoles)
- Mesures existantes :
 - Appeler au 911 pour faire nettoyer la route
 - Appeler au 511 (ligne directe MTQ) pour faire nettoyer la route 175 uniquement;
 - Service de traitement des plaintes de la Ville pour les autres routes;
- Mettre en place un 511 à la ville (une ligne directe);
- Cheminement accélérer de ce genre de requête au service des plaintes;
- Enlever soi-même les débris **de façon sécuritaire**;
- Contrôle et suivi des plaintes :
 - Accroître le contrôle routier concernant les chargements des camions;
 - S'assurer que les rouleaux sont déroulés sur les chargements;
 - Enquêtes des contrôleurs à la suite d'une plainte au 511 ou à la Ville;
 - Faire le lien entre des plaintes similaires ou localisées;
- Sensibilisation :
 - Sensibilisation des citoyens qui transportent des matériaux
 - Sensibilisation des entreprises qui vendent des matériaux dans le secteur (ne pas laisser partir un chargement inadéquat);
 - Journée de sensibilisation
 - Distribution de pamphlets

- Nettoyage des rues sur une base régulière;
- Déneigement :
 - Appeler le 511 ou la Ville (mesure existante);
 - Porter une attention pour ne pas déneiger au-dessus du fossé;
 - Indiquer clairement le fossé;

Les résultats complets des ateliers se trouvent à l'annexe 3.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Déterminer la classification, les spécifications techniques et les limites de poids du rang/chemin Saint-Paul	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre
Établir si le rang/chemin Saint-Paul est adéquat pour le transport lourd	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre
Déterminer qui devrait financer la construction d'un nouvel accès sur la route 175	Ville/MTQ	Prochaine rencontre
Interpeller régulièrement le ministère des Transports concernant le développement dans le secteur (accès, intersection, etc.)	Ville	En suivi
Soumettre les résultats de l'atelier aux experts de la Ville et du ministère des Transports	TES	Dès que possible

7. MÉCANISME DE PARTAGE DE L'INFORMATION EN CAS D'ÉVÉNEMENT

Une membre suggère de mettre une affiche sur les boîtes aux lettres pour suivre les travaux du Comité. Hugo Descoteaux-Simard propose qu'un appel téléphonique summum soit fait afin de communiquer aux citoyens du secteur l'endroit où ils doivent s'informer sur les travaux du Comité et clarifier le fait qu'une partie de Chicoutimi est aussi incluse dans la zone d'action du Comité. Les membres sont d'accord avec cette proposition.

Marie-Ève Boivin rappelle que la meilleure porte d'entrée pour communiquer ou obtenir de l'information concernant des problèmes sur les routes locales est le 418 698-3000. Il s'agit du numéro de la Ville de Saguenay qui est actif en tout temps.

ACTIONS DE SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Lancer un appel summum afin de communiquer aux citoyens du secteur	Ville de Saguenay	Dès que possible

VARIA

POSSIBILITÉ DE RENOMMER LE COMITÉ (AJOUT)

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

8. PROCHAINES RENCONTRES

Il est convenu de tenir une rencontre du Comité au mois de septembre et d'organiser une visite des installations de Gazon Savard lorsque les andains seront composés du contenu des bacs bruns de la Ville de Saguenay.

9. FIN DE LA RENCONTRE

Louis-Michel Tremblay remercie les membres pour leur participation.

La rencontre se termine à 21h00.

Rédaction du compte rendu
Pier-Luc Dufour, Chargé de projet
Transfert Environnement et Société

ANNEXE 1 LISTE DES PRÉSENCES

LISTE DES PRÉSENCES – 30 AOÛT 2022

CATÉGORIE	NOM REPRÉSENTANT	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Citoyens – secteur rang St-Paul	Jeffrey Flamand	X	
	Marie-Lyne Côté	X	
Citoyens – secteur chemin St-Paul	Aline Rousseau	X	
	Annie Truchon	X	
Citoyens – secteur boulevard Talbot	Manon Gaudreault	X	
	Jean-Gabriel Mailloux	X	
Citoyens – secteur village de Laterrière		-	-
Entreprises du secteur	Marcelle Tremblay (Simon Dancause)	X	
	Éric Gagnon	X	
	René Jean		X
Ville de Saguenay (env./urb./arr.)	Hugo Descôteaux-Simard,	X	
	Marie-Ève Boivin	X	
	Isabelle Harton	X	
Ministère de l'Environnement	Richard Mercier	X	
Groupes environnementaux	Sarah Harris Tsonde		X
	Tommy Tremblay	X	
Producteurs agricoles	Pierre Grenon	X	
Transfert Env. et Société	Louis-Michel Tremblay	X	
	Élisabeth Lévesque	X	
	Pier-Luc Dufour	X	

ANNEXE 2 ORDRE DU JOUR



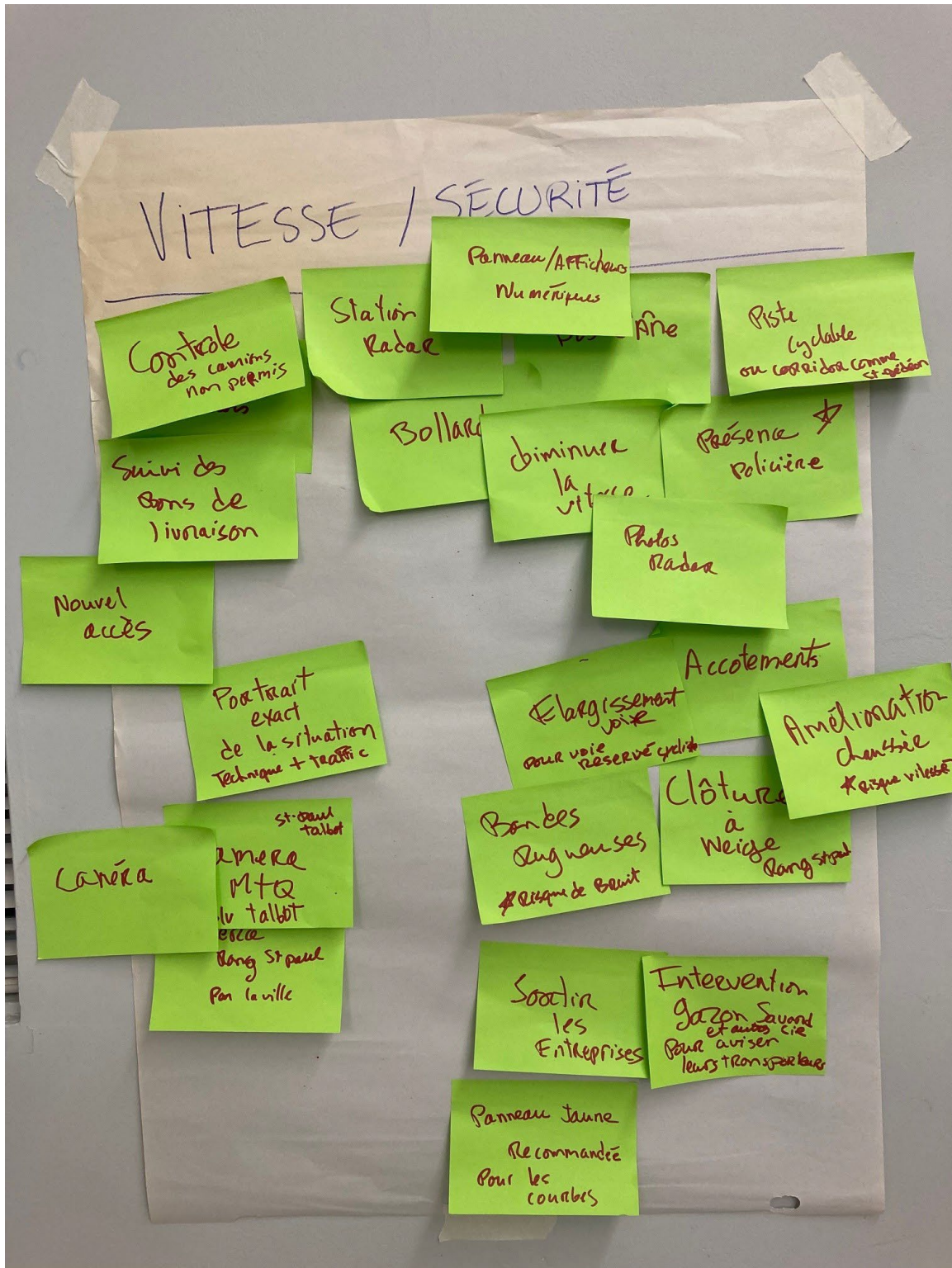
Rencontre du Comité de cohabitation de Laterrière

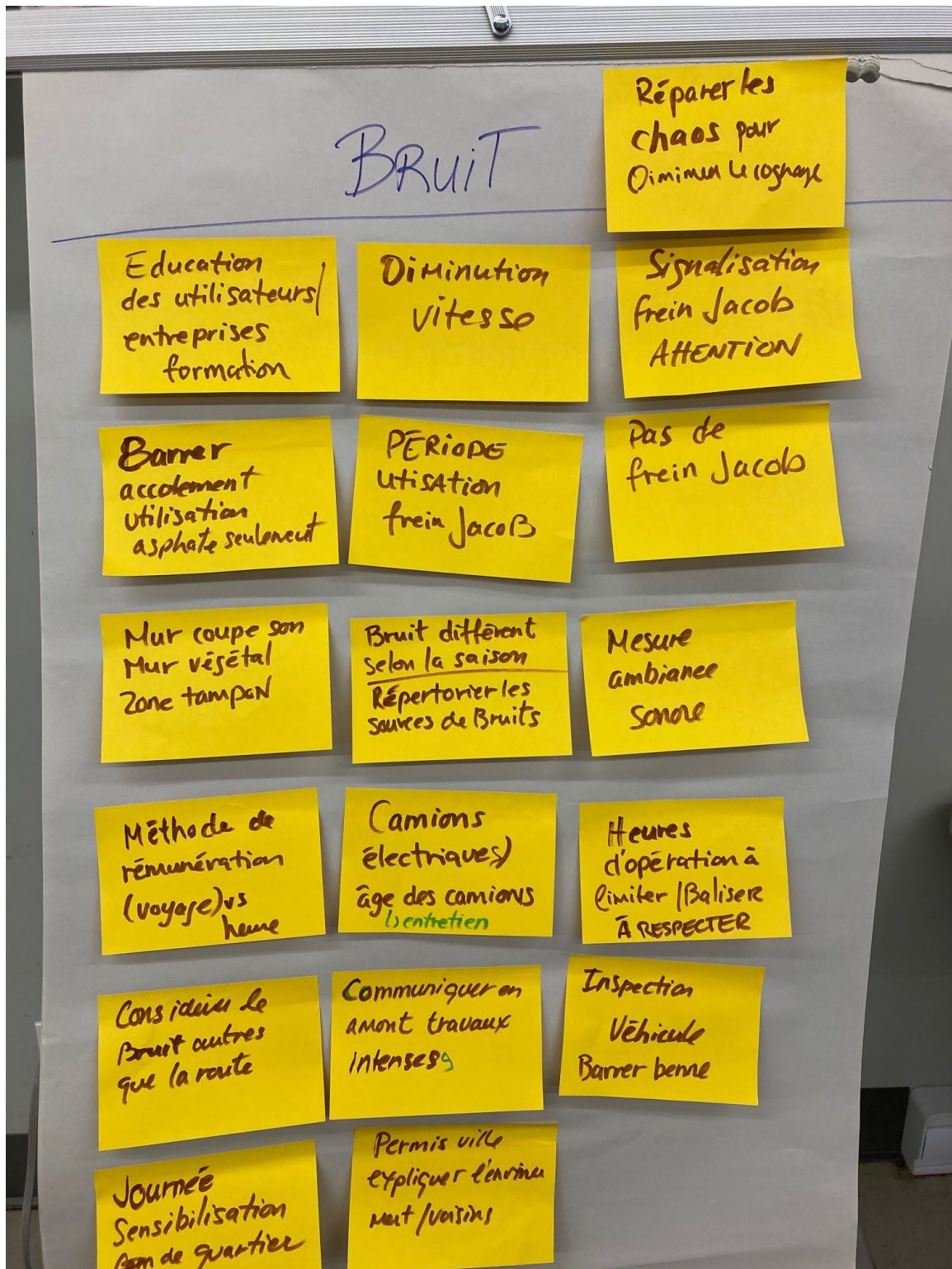
Proposition d'ordre du jour

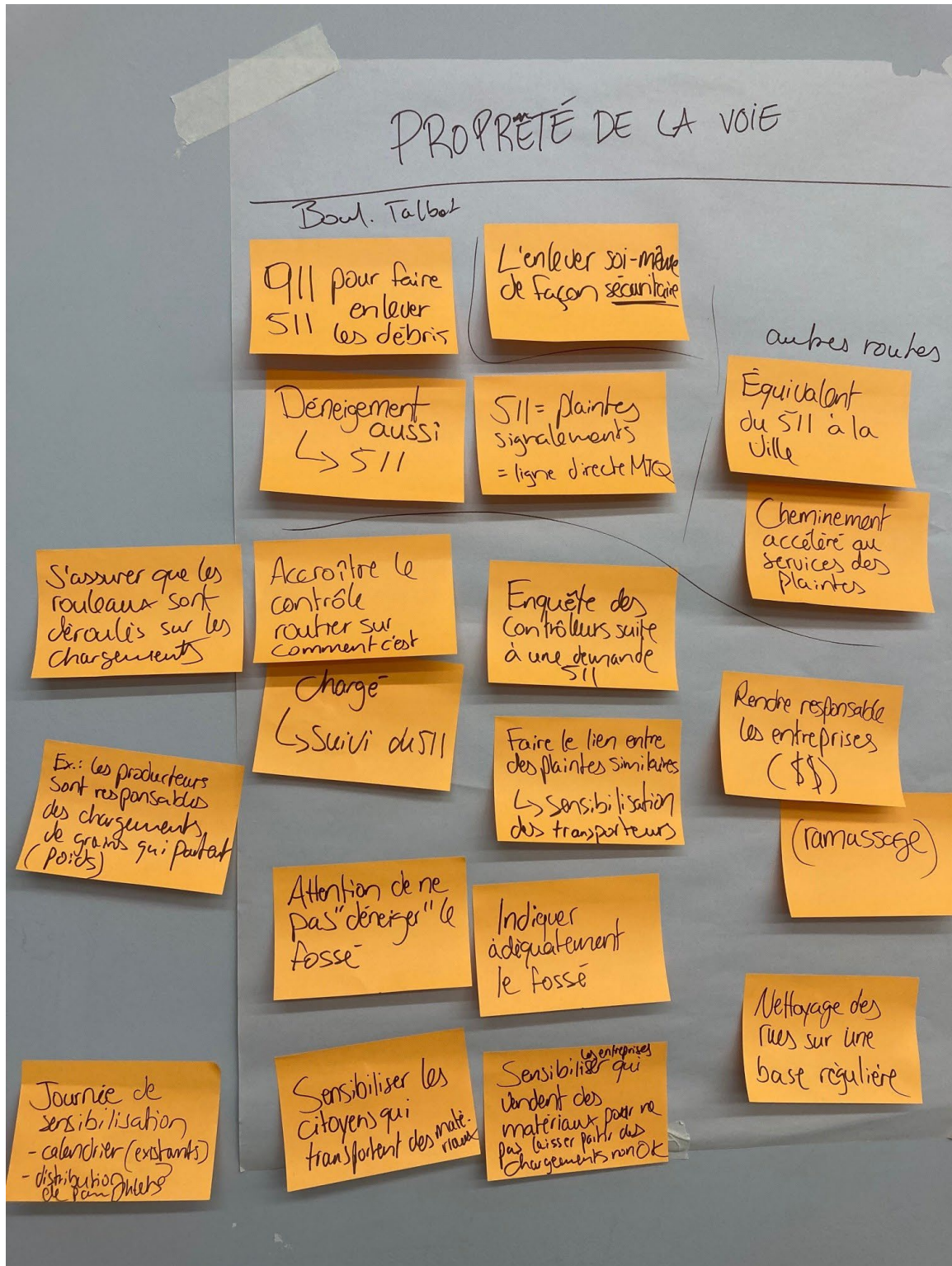
30 août 2022

1. Mot de bienvenue
2. Validation de l'ordre du jour
3. Compte rendu de la rencontre #1
4. Actions de suivis
5. Observations citoyennes et suivis des plaintes/avis :
 - Voisinage
 - Ville de Saguenay
 - Ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques
 - Entreprises du secteur
6. Présentation et échanges – Transport lourd et sécurité routière (MTQ)
7. Mécanisme de partage de l'information en cas d'événement
8. Prochaines rencontres
9. Varia
10. Fin de la rencontre

ANNEXE 3 POST ITS DE L'ATELIER





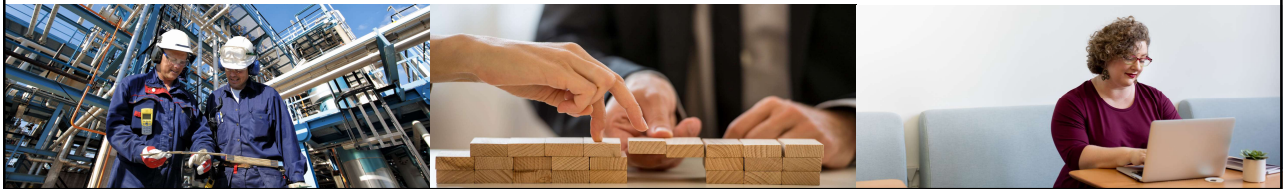


ANNEXE 4 PRÉSENTATION



COMITÉ DE COHABITATION DE LATERRIÈRE

Rencontre du 30 août 2022



1

MOT DE BIENVENUE



2

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Validation de l'ordre du jour
3. Compte rendu de la rencontre #1
4. Actions de suivis
5. Observations citoyennes et suivi des plaintes/avis :
 - Ville de Saguenay
 - Voisinage
 - MELCC
 - Entreprises du secteur
- 6. Présentation et échanges – Transport lourd et sécurité routière (MTQ)**
7. Mécanisme de partage de l'information en cas d'événement
8. Prochaines rencontres
9. Varia
10. Fin de la rencontre



3

RETOUR SUR LE CONTENU DES COMPTES RENDUS

Selon les bonnes pratiques en vigueur chez Transfert, le compte rendu...

- N'est pas un verbatim ou un procès-verbal
- Rapporte les principaux éléments des échanges tenus, guidé par la vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur
- Adopte une formulation impersonnelle pour garantir des échanges sans contraintes et transparents entre les membres
- Est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer qu'il reflète avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus
- Se veut un document accessible et partageable dans la communauté et auprès des instances décisionnelles de la Ville et des ministères



4

SECTIONS DU COMPTE RENDU À DISCUTER

2 extraits en particulier:

Un membre propose de devancer les thématiques **Transport routier / sécurité** et **Bruits**, et de reporter les autres thématiques afin de pouvoir aborder les thématiques/nuisances au moment où celles-ci sont vécues par le voisinage. Concernant le transport routier, un consensus fort est observé concernant la dangerosité du rang/chemin Saint-Paul. L'entreprise Gazon Savard fait d'ailleurs couramment de la sensibilisation auprès de ses chauffeurs au niveau de la vitesse et de l'utilisation des freins « Jacob ».

Quel est le rôle des conditions météorologiques spéciales de 2022 dans les odeurs?	La plus grande quantité de neige a créé une plus grande humidité dans les andains et c'est cette humidité qui a engendré davantage d'odeurs en 2022. Ce sont des conditions météorologiques jamais vues en 24 ans d'opération pour l'entreprise Gazon Savard.
Les extrêmes climatiques sont appelés à augmenter dans le futur, est-il possible de s'adapter ?	Oui. En connaissance de cause, nous allons mettre en place des moyens afin de pallier à ces événements climatiques. L'objectif est que ce genre d'événement n'arrive plus.
Avez-vous une solution pour que cela n'arrive plus?	Le projet de bâtiment fermé pour le compostage est une avenue qui est actuellement analysée très sérieusement. La gestion des vents et de la neige sera aussi revue pour minimiser les effets non désirés sur les andains.



5

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE #1



6

ACTIONS DE SUIVI

Action de suivi	Responsable	Échéancier	Suivi effectué
Ajouter la transparence entre tous les membres dans les valeurs d'engagement du Comité	TES	Dès que possible	Fait
Constituer la liste des substituts officiels de chaque membre	TES	Dès que possible	En cours
Ajouter la possibilité de tenir les rencontres en mode virtuel dans les règlements de fonctionnement	TES	Prochaine rencontre	Fait
Mettre en place des mesures de réduction de la vitesse dans le rang/chemin Saint-Paul	Ville de Saguenay	Dès que possible	
Organiser une visite pour remonter le cours d'eau longeant l'ancien LET	Ville de Saguenay	Dès que possible	Visite effectuée par l'équipe de la Ville
Assurer une vigie accrue lors des premières semaines de collecte	Ville de Saguenay	Septembre	À venir
Évaluer la possibilité de présence citoyenne lors des audits officiels	Ville de Saguenay	Prochaine rencontre	Pas possible de participer aux audits, mais visite citoyenne prévue
Organiser une visite des installations de Gazon Savard au mois d'août	TES	Août	Visite reportée
Organiser une visite lorsque le contenu des bacs bruns sera sur les plateformes de compostage	TES	Automne 2022	À venir
Réfléchir à une mécanique pour informer l'entreprise d'observations citoyennes et partager l'information aux citoyens lors d'événements hors de l'ordinaire (appels automatisés, etc.)	TES/ Ville	Prochaine rencontre	Fait à l'ordre du jour
Envoyer un sondage de satisfaction concernant la première rencontre du comité	TES	Dès que possible	Sondage envoyé

7

OBSERVATIONS CITOYENNES ET SUIVI DES PLAINTES/AVIS

La parole est à vous!

- Ville de Saguenay
 - Mise en demeure Gazon Savard
- Voisinage
- MELCC
- Entreprises du secteur



8

LMTQ

THÉMATIQUE 2 – TRANSPORT LOURD ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Présentation:

- Ministère du Transport du Québec (MTQ)



9

Échanges,
questions et
commentaires



10

Diapositive 9

LMT0 Présentation MTQ - route régionale. Mesure, intersection St-Paul et Talbot

Piste de bonification: Présentation par Ville de Saguenay - Portrait des infrastructures routières du secteur

Piste d'option pour gestion trafic et sécurité

Louis-Michel Tremblay; 2022-08-24T15:17:19.651

LMT0 0 Contexte de planification de la ville pour intervenir

Louis-Michel Tremblay; 2022-08-24T15:17:51.139

LMT0

En s'appuyant sur les présentations et votre expérience...

Vitesse et Sécurité des autres utilisateurs | Bruit | Propreté de la voie

En petits groupes:

- Que pourrait-on envisager comme solution? (par thématique)

En grand groupe:

- Quels sont les intervenants clés? À interpeller?
- Quelles sont les priorités?

Trois tours: 10 min – 8 min et 5 min



11

LMT0

MÉCANISME D'INFORMATION

- Réflexion sur un mécanisme pour informer l'entreprise d'observations citoyennes et partager l'information aux citoyens lors d'événements hors de l'ordinaire
 - Ex.: appels automatisés par la Ville



12

Diapositive 11

LMT0 Rappel de l'objectif:

Louis-Michel Tremblay; 2022-08-24T15:28:10.171

LMT0 0 Intrants pour alimenter les travaux éventuels de la ville.

Louis-Michel Tremblay; 2022-08-24T15:40:14.332

LMT0 1 Quel est l'engagement de la ville et les prochaines étapes

Louis-Michel Tremblay; 2022-08-24T15:40:31.401

Diapositive 12

LMT0 Déplacer apres l'atelier

Louis-Michel Tremblay; 2022-08-24T15:28:25.858

PROCHAINES RENCONTRES

Calendrier révisé lors de la rencontre #1

MOIS	THÉMATIQUE(S)
Juillet	Démarrage ✓ Compostage
Août	Transport routier / sécurité ✓
Septembre	Bruit (opération et fonctionnement des entreprises) Utilisation du territoire (à valider)
Octobre	Odeurs
Novembre	Développements futurs (résidentiels et industriels)
Décembre	Bilan annuel



13

VARIA

- Visite des installations de Gazon Savard



14

MERCI !

COORDONNÉES

Adresse courriel du Comité

cohabitation.laterriere@ville.saguenay.qc.ca

Boîte vocale téléphonique

(418) 973-7799 poste 245

environnement.saguenay.ca

